



Huit finalistes pour l'opération financière 2012

FINANCE

Le Club des Trente désignera les lauréats le 15 mai.

Le bouillonnement des crises masque toujours les lignes de rupture que le temps finit par dégager. Plus de cinq années de turbulences ont changé la nature des marchés des fusions-acquisitions et des financements pour les entreprises françaises. En témoignent les huit transactions sélectionnées au sein d'une trentaine de dossiers par le Club des Trente pour la treizième édition du Prix de la meilleure opération financière (portant sur 2012). Celles-ci sont de plus en plus défensives (cessions, refinancement d'endettement conséquent, couverture, etc.). Le Club des Trente réunit les directeurs financiers des principaux groupes cotés sous la présidence de celui de Saint-Gobain, Laurent Guillot. Le jury, présidé par Philippe Marien (Bouygues), élira les lauréats le 15 mai. La compétition est parrainée par HEC, les cabinets d'audit Mazars et PwC, les cabinets d'avocats Linklaters et Brandford-Griffith, en partenariat avec la Chambre de commerce et d'industrie de Paris, « Option Finance » et « Les Echos ». Tour d'horizon.

Catégorie Fusions-Acquisitions

● CESSIION DE MOTEL 6 PAR ACCOR (CITIGROUP, ROTHSCHILD, SOCIÉTÉ GÉNÉRALE).

Le désengagement des Etats-Unis de l'hôtelier s'est soldé par 600 millions de perte exceptionnelle mais a accéléré sa transformation vers un modèle moins capitalistique. La vente à un fonds de Blackstone pour 1,9 milliard de dollars était rendue complexe par le rachat préa-

lable des hôtels qui étaient loués.

● PARTENARIAT STRATÉGIQUE ENTRE CANAL+, ITI ET TVN EN POLOGNE (BARCLAYS, BANK OF AMERICA MERRILL LYNCH)

Canal+ a consolidé sa position dans la télévision payante et gratuite en Pologne en rapprochant sa filiale à 75 % Cyfra+ du premier groupe de médias du pays, TVN, qui était contrôlé par le holding ITI. Le rapprochement a donné naissance à une plateforme disposant de 2,5 millions d'abonnés.

● CESSIION DES OPÉRATIONS DE CARREFOUR EN COLOMBIE AU CHILIEN CENCOSUD (CREDIT SUISSE, LAZARD)

Cherchant à se désendetter, le distributeur a cédé sa place de numéro 2 colombien qui ne lui offrait plus de croissance organique. Le prix de 2 milliards d'euros présente une prime de 67 % à 186 % par rapport à la valeur intrinsèque de l'actif estimée par les analystes.

● ACQUISITION PAR CGG DE LA DIVISION GÉOSCIENCE DE FUGRO (CREDIT SUISSE, BOFAML)

Cette opération de 1,2 milliard d'euros transforme le profil du groupe français de services sismiques à l'industrie pétrolière et s'accompagne de la création d'une coentreprise dans l'acquisition de données en fond de mer. Elle a justifié une levée de capital de 414 millions à laquelle a souscrit le FSI.

Catégorie Opération de financement

● BONDUELLE : ÉMISSION OBLIGATAIRE SOUS FORME DE PLACEMENT PRIVÉ (CRÉDIT AGRICOLE CIB)

Parmi les premières entreprises tricolores à avoir émis un placement privé aux Etats-Unis dès 2000, le groupe nordiste a inauguré le marché des placements privés en euros en France avec une émission de 145 millions d'euros sur 6,5 ans à 3,83 %, portant ses financements non bancaires à 60 % de sa dette brute.

● CRÉDIT FONCIER : ÉMISSION OBLIGATAIRE (CFF ET ODDO CORPORATE FINANCE)

Le Crédit Foncier de France a lancé la première émission obligataire distribuée à des investisseurs particuliers au travers d'une plate-forme de souscription sur Internet. Environ 30 % de cette opération de 951 millions sur six ans à 4,25 % ont été pris par les particuliers.

● APRR/EIFFARIE : REFINANCEMENT DE 6 MILLIARDS D'EUROS (ROTHSCHILD)

APRR (Autoroutes Paris-Rhin-Rhône et Rhône-Alpes) et sa maison mère Eiffarie (Eiffage-Macquarie) ont levé 2,5 milliards d'euros sur les marchés obligataires et 3,5 milliards de dette bancaire, ce dernier étant le plus gros refinancement mondial en infrastructures de transport en 2012. Le crédit bancaire d'Eiffarie sur cinq ans a été syndiqué auprès de 18 établissements.

● AIR FRANCE-KLM : VENTE ET COUVERTURE DE PARTS DANS AMADEUS (ROTHSCHILD)

Air France-KLM a cédé la moitié de sa participation dans Amadeus avec une décote limitée (7,5 % du capital vendus, 473 millions d'euros) et sécurisé la valeur d'une autre partie (2,7 %) dans une fourchette de valorisation lui donnant la possibilité de lever des financements à un coût attractif. — L.F.